



Web scrapping et légalité

Par **JasonR**, le **12/06/2019** à **12:07**

Bonjour à tous :)

Je suis actuellement intéressé par le Web scrapping et plus précisément le screen scrapping (action de recuperer des informations presentes sur un site web) pour ensuite revendre ses informations plus ou moins interpretés a un potentiel client.

J'aurais voulu savoir si cela est légal ?

Dans un premiers temps cela me semblait légal jusqu'a ce que j'entende parler de cette affaire : <https://www.lechotouristique.com/article/ryanair-perd-en-justice-contre-opodo-pour-concurrence-deloyale-publie-le-05-avril-2012,50645>

J'aurais donc voulu avoir des avis un peu plus éclairé sur le sujet.

Je vous remercie par avance

Cordialement

Par **nihilscio**, le **12/06/2019** à **15:13**

Bonjour,

C'est une question de mesure. La recherche documentaire est licite. Citer l'oeuvre d'autrui

l'est aussi à condition d'en indiquer la référence. Mais ne faut pas tomber dans le plagiat qui est illicite.